

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs d'école,
S/C de mesdames et messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale

Olivier WAMBECKE

Rouen, le 2 septembre 2021

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'Education nationale

Affaire suivie par Sylvie Gouteux
Secrétariat particulier

Objet : Intervention de l'association des anciens élus, maires et adjoints (ADAMA)

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré, vous sollicitez parfois l'intervention de partenaires en complément des contenus d'enseignement.

Aussi, je vous informe que l'association ADAMA de la Seine Maritime, est une association apolitique qui propose des interventions d'anciens élus dans les écoles, les collèges et les lycées.

S'appuyant sur une documentation complète, décrivant les composantes de notre République et de ses institutions, ces anciens élus (maires, conseillers généraux, parlementaires...) peuvent apporter gracieusement leur témoignage, leur expérience et leurs connaissances.

L'ensemble des trois pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire), le rôle des collectivités territoriales, de l'Europe et de leurs représentants peuvent par exemple faire partie des thèmes abordés.

En 2020/2021 ce sont 58 établissements ou écoles du département qui ont pu bénéficier de ces interventions, soit 140 classes et 3257 élèves.

Aussi, si vous êtes intéressés, je vous invite vivement à contacter :

M BERARD Philippe, responsable de l'émulation civique : 02 35 68 00 48 ou 06 27 15 19 57 –
philippe.berard76@orange.fr

M PERIN Bernard, président de l'association : 06 22 43 73 99 ou 02 35 59 13 96 –
bernard.perin_pdt_adama76@yahoo.com

Olivier WAMBECKE